



Bulletin mensuel d'information N° 529 Keleier Forest Landerne

Jun 2026
Miz Even

Les annonces pour le prochain bulletin sont à transmettre par mail [pour le jeudi 18 juin 2026](mailto:laforest@la-forest-landerneau.fr).

Édito du Maire



Après un mois de mai particulièrement riche en animations et en moments de partage, je tiens à me réjouir du succès rencontré par les spectacles de rue du Festival Soñj, qui ont rassemblé plus

de 400 spectateurs.

Ces rendez-vous culturels participent pleinement à la vitalité de notre commune et témoignent du plaisir que nous avons à nous retrouver autour d'événements ouverts à tous. Cette dynamique se poursuivra avec le retour de la Fête de la musique, le 20 juin sur la place de la mairie. Les musiciens de l'Amicale Laïque et la chorale Méli Mélodie ouvriront la soirée, avant de laisser place au Karaoke Social Club puis au DJ Sully. J'espère vous y retrouver nombreux afin de partager ensemble ce moment festif et convivial.

Je suis également ravi d'apprendre que La Forest-Landerneau a été reconnue comme le 1er village où il fait bon vivre de l'Ouest (de sa catégorie) et se classe à la quatrième place au niveau national, selon l'Association des Villes et Villages où il fait bon vivre, sur la base de 197 critères d'évaluation.



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Instagram : <https://www.instagram.com/laforestlanderneau/>

Horaires d'ouverture :

L M M : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : **Fermée au public le matin** / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h

Retrouvez les actualités
et les alertes importantes
de La Forest sur PanneauPocket



DATES À RETENIR

Sam 06/06

Dim 07/06

Sam 20/06

Dim 21/06

Mar 23/06

Mar 23/06

Collecte de journaux - APE G. Brassens - 11h

Kermesse - Ecole Saint-Anne

Fête de la musique - Bourg - 16h30

YogaLife29 - Gymnase - 11h

Lecture pour les tout-petits - 10h

Porte ouverte - Foyer des jeunes - 16h30-18h30

Défibrillateurs

2 défibrillateurs se trouvent sur notre commune :

- 1 en façade de la salle polyvalente
- 1 en façade de la mairie



Eau du Ponant

Les bureaux de Landerneau et Guipavas sont ouverts à tous les usagers du lundi au vendredi, de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h30.

Un numéro est à votre disposition : 02 29 00 78 78.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat :02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM :3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 février) :

9h - 12h & 14h - 17h30 du lundi au samedi.

Horaires d'été (du 1er mars au 31 octobre) :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 4 et 18 juin

Ordures ménagères : jeudis 11 et 25 juin

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Concernant notre commune, **M. HENRY Guy exerce tous les jeudis après-midi en mairie de Guipavas.**

Il peut être saisi en appelant le **02 98 42 71 00.**

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

✚ **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :**

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

✚ **Relais Petite Enfance :**

Relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...

51 Rue de la Mairie - 29800 Plouédern – 06 79 78 75 70
rpe.vdle@epal.asso.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhomme - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
 Maison des services publics - 59, Rue de Brest -
 Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@capld.bzh

Professionnels de santé

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h

07/06	Pharmacie Barret à Loperhet
14/06	Pharmacie de Kergreis à Landerneau
21/06	Pharmacie Audrain à Plouénéventer
28/06	Pharmacie Du Centre à Landivisiau

En semaine, après 20h et le samedi, après 19h : composez le **3237.**

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS :

Après 19h et WE appeler le **15.**

Infirmières :

Cabinet infirmier – Tél : 02 98 20 23 15

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Infirmière en pratique Avancée :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 06 66 59 31 77

Sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : 02 56 31 43 89

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY

Tél : **06 79 12 18 51**

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : 06 63 85 48 63

Vie Paroissiale – Messes

La messe aura lieu le 21 juin
 à 10h30 à l'église de Saint-Divy.

Les élus vous reçoivent :

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

David ROULLEAUX, Maire, les après-midis du mardi et du jeudi.

Pauline BENOIT, 1^{ère} adj. (Jeunesse - Vie Associative - Animation - Communication) mardi et mercredi après 18h.

Olivier BESCOND, 2^{ème} adjoint (Urbanisme - Rénovation énergétique - Réseaux) jeudi après-midi.

Odile BOUGER, 3^{ème} adjointe (Aff. sociales - Commerce - Environnement) jeudi et le vendredi.

Éric DUMESNIL, 4^{ème} adjoint (Finance - Entretien et aménagement - Sécurité) mardi et le jeudi après-midi.



Pauline BENOIT

Olivier BESCOND

Odile BOUGER

Éric DUMESNIL

Vie Municipale

Compte Financier Unique (CFU) 2025

Le budget municipal se divise en deux grandes parties : le **fonctionnement** (dépenses du quotidien : salaires, entretien, services...) et l'**investissement** (travaux et équipements durables). Voici les montants réalisés en 2025.

📁 FONCTIONNEMENT — LA VIE QUOTIDIENNE DE LA COMMUNE

Dépenses réalisées

1 150 599 €

Prévu : 1 443 166 €

Recettes encaissées

1 494 205 €

Prévu : 1 443 166 €



- Personnel et charges sociales
- Charges courantes (eau, énergie, entretien...)
- Autres charges de gestion (élus, subv. assos...)
- Autres

- Impôts directs locaux
- Dotations et subventions État
- Autres taxes (DMTO, foncier...)
- Produits des services
- Autres

- 45.4%
- 30.0%
- 20.6%
- 4.0%
- 56.7%
- 15.3%
- 12.1%
- 6.5%
- 9.4%

✅ **Excédent de fonctionnement 2025**

Les recettes dépassent les dépenses — la commune dégage un excédent positif

+ 343 606 €

📁 INVESTISSEMENT — LES GRANDS TRAVAUX DE L'ANNÉE

Dépenses réalisées

761 962 €

Prévu : 1 404 083 €

Recettes encaissées

1 109 863 €

Dont subventions : 406 910 €



- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Opérations pour compte de tiers
- Autres

- Dotations, FCTVA et réserves
- Subventions (Région, Dpt, État...)
- Opérations pour compte de tiers
- Autres

- 59.9%
- 20.2%
- 15.3%
- 4.6%
- 46.3%
- 36.7%
- 10.5%
- 6.6%

✅ **Excédent d'investissement 2025**

Les financements reçus couvrent largement les dépenses réalisées

+ 347 901 €

Prochain Conseil municipal

Le vendredi 5 juin à 18h30 en salle du Conseil.

Extrait du Conseil municipal du 27 avril 2026

Tous les élus étaient présents à l'exception de : M. Laurent MICHOT excusé, ayant donné procuration à M. Éric DUMESNIL.

ORDRE DU JOUR

1- ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - BUDGET COMMUNAL 2025

Mme Sandrine OLIVIER, conseillère aux décideurs locaux à la DGFIP, présente aux membres du Conseil la situation patrimoniale de la commune au 31 décembre 2025. Le dossier complet du CFU 2025 figure en annexe du PV.

Le CFU 2025 du budget communal fait ressortir les résultats suivants :

Résultats d'exécution 2025 du Budget principal

- Excédent en section d'Investissement 2025 :

+ 347 900,59 €

- Avec report du solde des exercices antérieurs et intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire (SIMIF) : **+ 481 664,47 €**

- Excédent en section de Fonctionnement 2025 :

+ 343 606,67 €

- Avec intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire (SIMIF) : **+ 344 191,06 €**

→ Soit un résultat de clôture de l'exercice 2025 de : + 825 855,53 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par **18 VOIX POUR** :

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de La Forest-Landerneau ;

DONNE pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2- VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2026

La Loi de Finances pour 2026 prévoit, dans son article 116, pour les communes éligibles, la possibilité d'augmenter, sans lien avec celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et sur les locaux vacants (THLV).

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DÉCIDE d'appliquer le dispositif de majoration spéciale du taux de TH pour le vote des taux d'imposition de l'année 2026 ;

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 32,52 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 37,62 %
- taxe d'habitation (TH) : 15,74 % (15,30 % en 2025)

3- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE ET AUTORISATION DE FONGIBILITE DES CREDITS

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

M. Le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le budget primitif 2026 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et par opérations pour la section investissement.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses-recettes à hauteur de 1 369 435,62 €.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses-recettes à hauteur de 1 181 837,76 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par **15 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS** (M. Roland PORHEL, M. Daniel LEAL, Mme Sandra THERENE et Mme Karine SICARD) :

ADOpte le budget primitif 2026 du budget principal de la commune en sections de fonctionnement et d'investissement, tel que proposé par M. Le Maire dans sa présentation ;

AUTORISE M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

4- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS DEPARTEMENTAL DE SECURITE ROUTIERE POUR L'ANNEE 2026

David ROULLEAUX rappelle aux élus que le Conseil départemental du Finistère mobilise le produit des amendes de police au profit d'un Fonds départemental de sécurité routière (FDSR), via un appel à projets relatif à des travaux de voirie effectués en 2026 pour :

- la sécurité des cyclistes (aménagement cyclables, séparation des flux, zones apaisées, chaussées à voies centrales banalisées...);
- la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite (cheminements piétons, mise en accessibilité de l'espace public...);
- la sécurité des riverains (dispositifs d'apaisement des vitesses, zones 20 ou 30, radars pédagogiques...);
- la sécurité des usagers des transports en commun (aménagement et accessibilité des arrêts de transports en commun...).

Pour l'année 2026, la commune de La Forest-Landerneau propose de retenir le thème de la sécurité des usagers de transports en commun par le financement des dallages de 4 abris de cars scolaires.

Afin de financer la réalisation de ces travaux, la commune sollicite l'aide financière du Conseil départemental du Finistère à hauteur de 2 549,60 € HT sur un budget total de 3 187 € HT.

5- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION - DISPOSITIF « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE » PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE GEORGES BRASSENS

Suite à la réunion de revoyure de la convention Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, David ROULLEAUX informe les membres du Conseil que le projet de rénovation énergétique de l'école Georges Brassens de la commune de La Forest-Landerneau a été sélectionné pour une aide régionale de 61 029 €.

État civil

Bienvenue à :

Lara TREHORET, Esmée JEZEGOU et Ezra POIRIER
PLOUGASTEL

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés **à partir de juin 2010** : en application de la loi du 28 octobre 1997.

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !



Armistice du 8 mai 1945

C'est sous un beau ciel bleu que la commémoration de la capitulation du 8 mai 1945, qui concrétisa la fin des combats contre les nazis, s'est déroulée devant le monument aux Morts de notre commune. Devant la flamme de la victoire portée par un enfant, des porte-drapeaux et un piquet d'honneur de la BA 928 (Loperhet), le Président de l'UNC a fait une allocution et Monsieur le Maire lu le message du ministre. Après le dépôt d'une gerbe par le représentant de la Royal British Légion et de celle de la commune, l'appel des Morts réalisé par un enfant, la sonnerie aux Morts retentit pour un moment de recueillement, suivi de la Marseillaise.

Les participants se dirigèrent ensuite, au son de la Marche de l'Ecole de l'Air, vers la tombe du Sergeant SHERIDAN, abattu en février 1941 au-dessus de la commune et inhumé dans le cimetière.

Une plaque signalétique, avec un QR Code, mise en place par le Souvenir Français, a été dévoilée puis une gerbe déposée par la Royal British Légion et une autre par Monsieur le Maire. Les honneurs ont été rendus, à leur frère d'arme, par le piquet d'honneur de l'armée de l'Air, suivis de l'hymne Britannique et de la Marseillaise.



La cérémonie s'est ensuite déplacée sur le parvis de la mairie où le Président de l'UNC a remis la médaille du mérite UNC à David ROULLEAUX, maire et à Jeanine FROMENT, secrétaire de l'UNC. Pour terminer, le Maire a remis le diplôme de Jeune Citoyen à Matéo et Clément DELAGNES, porte-drapeaux de l'UNC.

Un vin d'honneur, sous le soleil, a été offert par la municipalité à tous les participants.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Café des aidants

Les Cafés des aidants du pays de Landerneau-Daoulas vous propose des rendez-vous de 14h à 16h :

Les 1^{ers} jeudis du mois à la Cimenterie, 12 rue Saint Ernel 29800 Landerneau,

Les 1^{ers} vendredis du mois au bar-épicerie Les orties, 1 route du Moulin du Pont 29450 Le Tréhou,

Les 3^{èmes} vendredis du mois au café-pub Le Paul Art's, 1 route de Quimper 29460 Daoulas.

Gratuit et sans inscription.

Thème du mois de juin : Prendre soin de moi

Calendrier du colis des aînés

Depuis 2023, le CCAS glisse dans le colis des aînés un calendrier illustré de photos de La Forest.

Nous proposons aux personnes qui le souhaitent de participer à sa confection en envoyant une ou plusieurs photos de paysages ou du patrimoine de notre commune.

Ainsi, 13 photos (page de garde au format paysage + 1 photo par mois au format portrait) de 13 photographes différents seront sélectionnées.

Vous souhaitez participer ?

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour le faire.

Envoyez vos photos à mairie@la-forest-landerneau.fr.

Urbanisme

Un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD :

- Tapez sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »
- Ou tapez le lien suivant : <https://gnau58.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/>

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- Abri de jardin et Clôture – Penquer Bras
- Portail – Mez Bernard
- Volet – place du Château
- Changement garde-fou et peinture – Penquer Bian

Accords :

- Volet – place du Château

Permis de construire

Demandes :

- Rue André Garrec – Maison
- Rue Guy Raoul – Maison

Accord :

- Rue André Garrec – Maison

Le dossier de présentation et d'information de la procédure de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal est disponible à la CAPLD jusqu'au 25 juin.

Projet "Capsule 2.0"

Le 6 mai, se sont réunis tous les partenaires du projet pour la pose de la première.
Rendez-vous début 2027 pour l'inauguration du bâtiment.
Plus d'infos en commentaire et bientôt dans la presse.



Lutte contre les frelons asiatiques

La fin du mois de mai marque la fin de la période de piégeage printanière. Rangez vos pièges, ils seront à ressortir à l'automne. Ce retrait est crucial pour éviter de capturer des insectes non ciblés.

Nous invitons les détenteurs de pièges à réaliser un comptage lors de leur retrait et à le saisir sur le formulaire en ligne disponible sur le site de la commune ou bien à le transmettre en mairie.

<https://forms.gle/CUbwV92NPzkRQW8V8>

Entretien

➤ Epareuse

L'épareuse a repris progressivement ses interventions et est de retour sur notre commune depuis le **lundi 11 mai** où elle a fait dans un premier temps tous les bas-côtés. Lors d'un second passage prévu au mois de juin, les talus seront traités.

Pour finir, la renouée du japon sera roulée par une machine adaptée.

Encore plus que jamais, prudence lorsque vous circulez sur nos routes !

➤ Entretien voie ferrée

SNCF Réseau réalise des travaux d'entretien de la végétation sur la ligne de Paris à Brest.

Le chantier se situera sur les communes de Loc-Eguiner, Ploudiry, La Roche-Maurice, Pencran, Landerneau, **La Forest-Landerneau**, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Brest.

Ces travaux se dérouleront de nuit en semaine **du lundi 1^{er} juin au vendredi 12 juin 2026** (du lundi soir au vendredi matin).

Il s'agit pour SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, de garantir la sécurité et la régularité des trains et de protéger les installations ferroviaires (caténaies, signalisation, télécommunications, etc..).

Ces travaux génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins. Conscient des nuisances sonores occasionnées, **SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.**

Juin 2026

Retour sur les animations

➤ Festival SONJ

Petit retour en images sur les 2 spectacles qui se sont tenus le 16 mai sur notre commune.

Les spectateurs présents en ont pris plein les yeux !
Encore merci aux artistes [La Volte-cirque](#), à Julien (courageux volontaire pour s'essayer à la Balançoire géante) et la [Société Protectrice de Petites Idées](#), aux équipes de [L'Atelier Culturel](#) et de [La Capsule - la Forest Landerneau](#).



Merci à Monsieur Orriger pour le partage de cette photo originale.

➤ La Redadeg

MERCI à tous pour votre participation !



Mobilité

Inscriptions au transport scolaire 2026-2027

Les inscriptions au transport scolaire BreizhGo ouvriront **début juin 2026**.

Elles s'effectueront **exclusivement en ligne** sur www.breizhgo.bzh, rubrique *Transport scolaire*.

Date limite d'inscription : 16 juillet 2026

Toute demande reçue après cette date entraînera l'application d'une **majoration de 40 € par famille**.

Nouveauté 2026

Pour s'inscrire, les familles devront disposer d'un **compte Mon-Compte.bzh**.

Une **plaquette explicative** en pièce jointe détaille cette nouvelle procédure.

Évolution de la tarification

Dans un contexte de hausse des coûts, le Conseil régional a voté une **augmentation de 10 € de la tarification scolaire BreizhGo** pour la rentrée 2026-2027.

La Région Bretagne continue toutefois de prendre en charge **90% du coût réel du transport**.

À titre indicatif :

- coût moyen supporté par la collectivité pour un élève demi-pensionnaire transporté par car : **environ 1 400 €** ;

- **participation familiale : 140 €**.

Le détail de la nouvelle tarification est disponible sur la [page dédiée de BreizhGo.bzh](#).

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. ABONNEZ-VOUS !

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Animation autour du livre pour nos tout-petits

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent.

Mardi 23 juin à 10h

Inscriptions auprès de Céline et Célia

Relais Petite Enfance

Tél : 06 79 78 75 70

Courriel : rpe.vdle@epal.asso.fr



Les séances sont animées par Corinne, Christine, Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest-Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Vallée de l'Elorn



Grace au Relais Petite Enfance (RPE), au mois d'avril et de mai dernier, les assistant(e)s maternel(le)s du territoire ont eu l'opportunité de participer à un cycle d'éveil musical animé par Claire Audrey Kennedy, musicienne installée à Landéda et spécialisée dans les interventions musicales auprès des tout-petits. Durant une soirée d'initiation, huit professionnelles ont ainsi découvert une approche musicale adaptée aux jeunes enfants, qu'elles pourront réinvestir dans les temps d'éveil proposés aux enfants accueillis à leur domicile.

Cette rencontre a permis d'échanger autour de différentes thématiques : comment faire découvrir la musique aux jeunes enfants, choisir des instruments adaptés, proposer des activités simples et accessibles, même sans compétences musicales particulières.

À la suite de cette soirée, six matinées musicales ont été organisées avec les enfants accueillis chez les assistants maternels. Au programme : découvertes d'instruments du monde, comptines gestuelles, écoute sonore et mouvements dansés. Claire Audrey Kennedy a su partager son univers musical avec petits et grands, en favorisant l'expérimentation, la curiosité et la découverte libre. Ces moments riches en échanges et en créativité ont été très appréciés par l'ensemble des participants.



Vie associative

YOGALife 29



YOGA Life 29

L'école du YOGA

JOURNÉE

INTERNATIONALE DU YOGA

21 JUIN

COURS GRATUIT à la salle de gymnastique de
La FOREST-LANDERNEAU
11H00 à 12H00

asso.yogalife29@gmail.com

07 66 34 90 50

École G. Brassens



APE
COLLECTE DE
JOURNAUX

Sam 6 juin
11h – 12h
Salle omnisports

➤ Vente de pizza et bière

SUPPORTONS LES BLEUS, ET L'APE !

VENTE DE PIZZAS ET DE BIERES A L'OCCASION DES MATCHS DE L'EQUIPE DE FRANCE AU PROFIT DE L'APE GEORGES BRASSENS

Distribution de vos commandes les jours de match, devant l'école de 18H à 19H

MARDI 16 JUIN	VENDREDI 26 JUIN
France - Sénégal (21h)	France - Norvège (21h)

Découvrez et commandez notre sélection de pizzas et de bières finistériennes sur notre boutique en ligne HelloAsso

Réservations jusqu'au 13 juin !

Périscolaire – Aide aux devoirs

La municipalité recherche des bénévoles pour renforcer le service d'aide aux devoirs à l'école Georges Brassens, le lundi et/ou le jeudi de 17h à 17h30. Si vous êtes intéressé (e), merci de contacter la mairie par téléphone ou par mail.

Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour vous informer sur le fonctionnement du Foyer.

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou par mail : foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com
Adresse : Gymnase - 4, Rue Talamon

03/06 : Grands jeux

10/06 : Confection de pizza maison, repas sur place et Jeux de palets, Molkky, Cornhole

17/06 : Découverte d'Andy WARHOL et Initiation au Foot avec la JGF

24/06 : Fête de la musique et boum



PORTES OUVERTES

FOYER DES JEUNES

MARDI 23 JUIN 2026

De 16h30 à 18h30

Gymnase 4 rue Talamon
La Forest-Landerneau

École Ste Anne

KERMESSE ÉCOLE SAINTE-ANNE

Dimanche 7 juin 2026

Danses
Défilé
Stands de jeux
Buvette
Restauration

OUVERTURE DES STANDS DES 11H

Place en crèche

Des disponibilités à partir de septembre 2026 !

Contactez Lorène Duthoit
02 29 62 36 49
06 79 75 10 25

BESOIN D'UNE PLACE EN CRÈCHE ?

Votre commune est réservataire de trois places à :

La Cabane Aux Bruyères (Plouédern)

- Accueil régulier
- Accueil occasionnel
- Accueil d'urgence

En Jeux d'enfance

INFOS ET PRÉ-INSCRIPTIONS
Lorène DUTHOIT
lduthoit@enjeuxdenfance.fr
02.29.62.36.49 - 06.79.75.10.25

ANNONCES

Les P'tites graines – Épicerie ambulante

Présence sur La Forest les **1^{er}** et **3^{ème}** **lundi du mois 17h à 19h.**

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 17h à 20h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au 06 17 32 36 15

Café de la gare

Possibilité de faire Loto, EuroMillions, paris sportifs en plus du grattage habituel...

N'hésitez pas à contacter Emma pour plus de renseignements sur les différents ateliers.

Rappel - horaires habituels :

- **Mercredi 15h30-19h30**
- **Jeudi & Vendredi : 10h-12h30 puis 17h-19h30**
- **Samedi et dimanche : 10h-19h30.**

Possibilité de commander des pains spéciaux ou brioche/cookies/moelleux au chocolat auprès du **Pain de Matthieu** (Landerneau) : commande avant le dimanche soir pour réception le mercredi suivant.

Ce mois-ci 2 concerts, 1 Bal, 1 karaoké live, une réunion d'information de l'antenne Landerneenne de l'association "Femmes solidaires, des ateliers et des repas dominicaux, de quoi satisfaire tout le monde !

Ce mois de juin au Café		
LE CAFE EST OUVERT le jeudi et vendredi plus tôt l'AM/ 10h/12h30-16H/19h30		
Vend. 2 18h00	APEROT BRETON	
Vend 5 20h00	CONCERT <i>Au chapeau</i>	ALPERT VERDI
Sam. 6 19h00	JC LE REMOULEUR	
Sam. 6 et Vend 19 et 26 19h00	ATELIER COUTURE	Le Fil du Bonheur
Dim. 7 12h00	REPAS	Tatie Cynthia
Dim. 14 12h00	BURGERS	Roc'h Highland
Dim. 14 18h00	BAL FOLK	Centre breton d'art populaire de Brest
Vend. 19 20h00	KARAOKE LIVE	Avec Michel and Co
Dim. 21 12h00	REPAS	Florent Palicot
Vend. 26 20h00	CONCERT	Rakish Band
Sam. 27 19h00	REUNION FEMMES SOLIDAIRES	
Dim. 28 12h00	REPAS CRÊPES	Rock Ha billig
Sam. 19h00	ATELIER ECRITURE	Aléxine

Vend barre de toit pour voiture (Scenic) état neuf.
Référence 8201633733
Contact : 02 98 20 34 42
Prix à débattre

Atelier de sophrologie au Gymnase de la Forest-Landerneau (proche de l'école Sainte-Anne) : Samedi 6 juin 2026 de 14h à 15h. Besoin de relâcher la pression et de souffler un peu ? Je propose un atelier de sophrologie adultes pour de la détente, de la respiration, du retour au calme et du lâcher-prise Groupe : limité à 10 adultes. Atelier : 20 € par personne Pour l'atelier, vous aurez besoin d'un tapis de sol, d'un plaid, d'une bouteille d'eau et d'une tenue décontractée. Réservation obligatoire avant l'atelier au 06 34 03 93 09, valerie@sophro-energies-magnetisme.fr, ou www.sophro-energies-magnetisme.fr

Si vous découvrez un essaim d'abeilles, n'hésitez pas à joindre SALIOU Gildas au 06 07 10 26 60, résident de la commune.

CAPLD



LA GRANDE DÉBROUILLE

Trocs et dons

Sam. 13 juin 2026

11h-17h

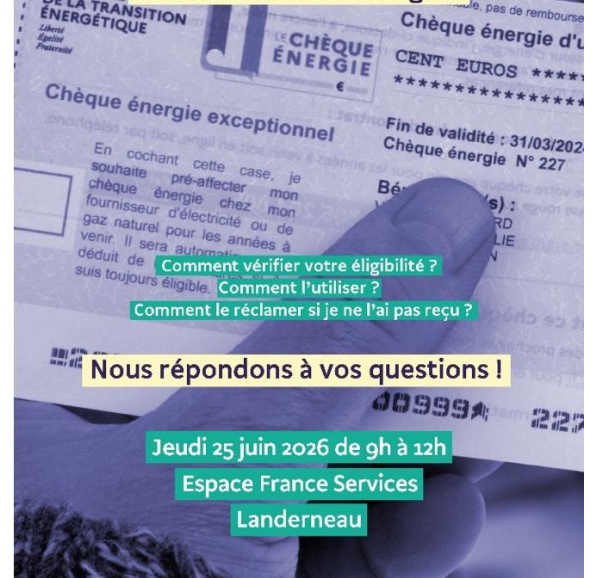
salle Trimaran à Loperhet

GRATUIT



Des soucis avec votre chèque énergie ?

ou vos factures d'énergie ?



Infos et inscriptions :
Espace France Services
02 98 21 37 67



LANDERNEAU
DAOULAS

Energie

Nouvelle gouvernance de la CAPLD

Saviez-vous que les décisions prises par la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD) influencent votre quotidien ? Mobilités, économie, environnement, logement, réduction des déchets... chaque projet mené par la collectivité a un impact direct sur votre vie. Le 16 avril dernier, une nouvelle équipe a été élue pour piloter ces enjeux pendant six ans. Présentation.

UN EXÉCUTIF ENGAGÉ POUR L'AVENIR

À la suite des élections municipales de mars, les 50 élus communautaires de nos 22 communes se sont réunis le 16 avril dernier, à la Maison des Services Publics de Landerneau. Le but ? Élire le nouvel exécutif de la CAPLD.

Patrick Leclerc a été réélu président pour un troisième mandat. Au sein du bureau communautaire, il est entouré de 10 vice-présidents et 2 conseillères déléguées, déterminés à agir pour notre territoire.

Voici la composition du bureau communautaire :

Président : Patrick Leclerc (Maire de Landerneau), **1er Vice-président** : Bernard Goalec (Maire de Plouédern) Aménagement, foncier, PLUi et urbanisme, **2e Vice-présidente** : Alexandra Guilloré (Adjointe Ville de Landerneau) –Habitat et Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), **3e Vice-président** : Jean-Luc Le Saux (Maire de Daoulas) – Cohésion sociale et politiques scolaires, **4e Vice-présidente** : Morgane Quentric-Bowman (Maire de Ploudiry) – Tourisme et attractivité territoriale, **5e Vice-président** : Julien Poupon (Maire de Saint-Urbain) – Finances, évaluation, ressources humaines et systèmes d'information, **6e Vice-présidente** : Nathalie Godet (Maire de Loperhet) – Mobilités, **7e Vice-président** : Guillaume Bodenez (Maire de Dirinon) – Cycles de l'eau, GEPLU, GEMAPI, **8e Vice-président** : David Roulleaux (Maire de La Forest-Landerneau) – Déchets et économie circulaire, **9e Vice-président** : Éric Mével (Maire de Saint-Thonan) – Économie, emploi et formation, **10e Vice-président** : Stéphane Hervoir (Maire de Pencran) – Transitions et biodiversité, **Conseillères déléguées** : Christine Rolland (Adjointe Ville de Landerneau) - Équipements sportifs - et Aurélie Siohan (Maire de Lanneuffret) - Emploi et formation.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR VOUS ?

La CAPLD agit au quotidien pour améliorer votre cadre de vie : gestion de l'eau, mobilités, économie locale, environnement... Chaque décision a un impact direct sur votre quotidien. Le mandat démarrera par l'élaboration d'un nouveau Projet de territoire, feuille de route pour les années à venir, accompagné d'un pacte financier. Rendez-vous au premier semestre 2027 pour en découvrir les grandes lignes !

L'installation de ce conseil communautaire marque le début d'une nouvelle mandature, un moment fort de démocratie locale. Votre Agglo' écrit une nouvelle page de son histoire !

Ci-dessous, mention obligatoire ajoutée dans le cadre du RGPD.

Direction de Publication

- Editeur de publication : Mairie – Le Bourg – 29800 La Forest-Landerneau - protection.donnees@cdg29.bzh,
- Directeur de publication : M. David ROULLEAUX
- Diffusion : distribution des bulletins municipaux à domicile, disponible à l'accueil de la mairie et publication sur le site internet de la commune.
- Tirage : 1000 exemplaires